

RSE
RAPPORT
2024



Avicis de la Pontine



prévention
et santé
au travail
en région
nantaise

Éditorial.....	3
Labellisé THQSE®	5
Pourquoi une labellisation ?	5
Niveau argent.....	5
Nos points forts	7
Nos axes d'amélioration	7
Poursuivre l'action	7
Notre identité.....	8
Territoire de compétence	8
Parties prenantes.....	8
Notre mission : la prévention	9
Des valeurs fortes.....	9
Au cœur du projet de l'association	11
La RSE, 4 ^e enjeu du projet de service 2022-2026	11
Nos moyens.....	12
Nos orientations.....	12
Notre philosophie, nos actions	15
Partager la gouvernance, le pilotage et les projets	15
Prendre soin de nos équipes	16
Diminuer l'impact de notre activité et de nos décisions sur l'environnement.....	18
Renforcer notre impact sur l'économie et la vie locale	20
Notre ambition.....	23
Partenaire de la démarche RSE des entreprises	23

Illustrations par... *Amélie de la Pontais*
Chaque année, la RSE du SSTRN vue par un(e) illustrateur(ice) nantais(e).



Anne SAINT-LAURENT reçoit le document officiel des mains d'Olivier TOMA, fondateur de Primum Non Nocere, initiateur du label THQSE®.

Éditorial

L'engagement dans une politique RSE est pour une organisation une démarche stratégique qui porte des déclinaisons opérationnelles concrètes.

Une démarche stratégique d'abord. Ce n'est pas un hasard si le SSTRN en a fait l'un des quatre enjeux de son projet de service 2022-2026. Par notre mission réglementaire, la prévention et la santé au travail, nous savons combien investir en prévention constitue un véritable levier de performance et d'amélioration pour la réalisation de nos activités. Dans une approche globale, la prévention est la colonne vertébrale de la RSE, démarche qui vise à minorer ses impacts négatifs et renforcer ses impacts positifs en conciliant volet social, économique et environnemental.

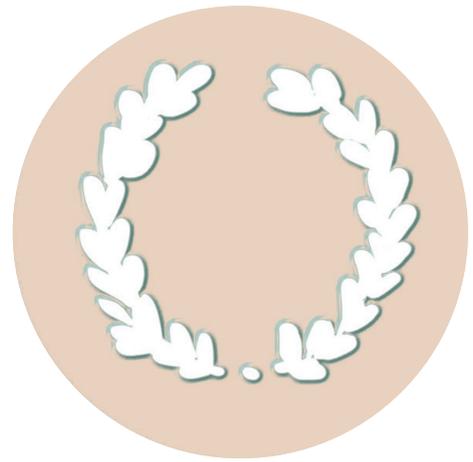
Des déclinaisons opérationnelles concrètes illustrent nos actions, tant pour améliorer notre fonctionnement que nos activités pour nos adhérents et leurs salariés. Un dialogue social toujours entretenu, des ateliers de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur, le programme nutrition et santé décliné pour nos collaborateurs, des engagements dans l'amélioration durable de la gestion des déchets, des bâtiments entièrement fournis en énergie verte... autant d'exemples concrets de notre engagement. Sans oublier l'affirmation avec nos parties prenantes de nos obligations éthiques et éco-responsables.

Pour l'année à venir, nous poursuivrons cet engagement en valorisant la prévention comme levier RSE au sein de nos entreprises adhérentes.

Anne SAINT-LAURENT
directrice générale



Au cœur du projet de l'association



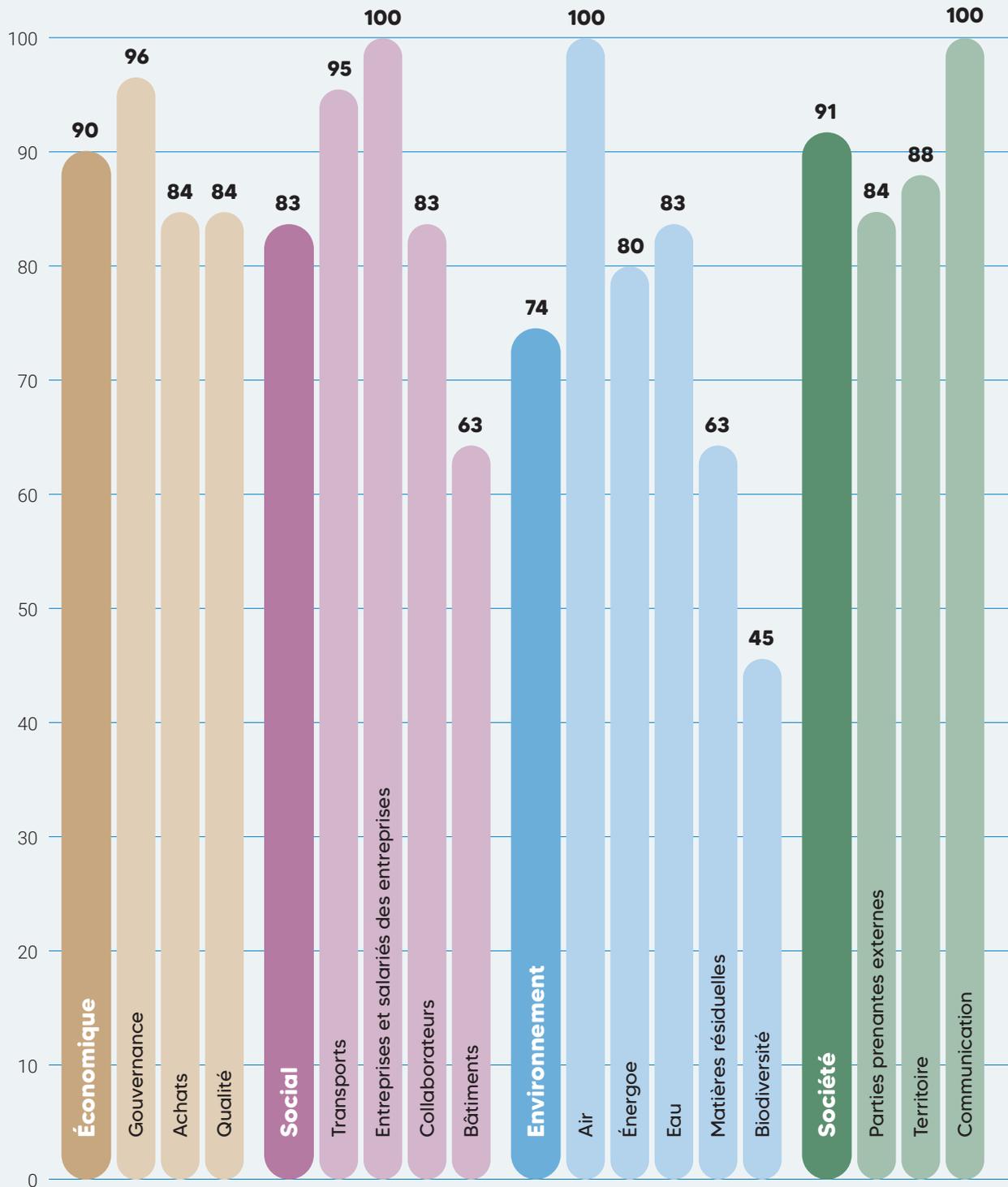
Le SSTRN est devenu fin 2024 le seul service de prévention et de santé au travail interentreprises labellisé **THQSE®** (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale).

Pourquoi une labellisation ?

Le label THQSE®, spécifique au secteur sanitaire, permet d'évaluer les démarches de responsabilité sociétale et santé environnementale des petites et grandes organisations. Les exigences du label de qualité THQSE® sont notamment fondées sur l'ISO 26000, les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS). La transparence de son attribution est garantie par l'organisme tiers indépendant SOCOTEC.

Niveau argent

Avec un score de 84% lors de l'audit final, les objectifs initiaux ont été dépassés et le niveau Argent directement atteint alors que le Bronze était visé. Un résultat qui témoigne de l'engagement du SSTRN sur son territoire et confirme son rôle précurseur dans l'intégration des enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux.



*Un score en nette hausse depuis le pré-bilan réalisé fin 2023
et une note globale qui permet d'atteindre le niveau argent du label dès le premier audit.*

Nos points forts

L'obtention du label et le score atteint et le niveau argent obtenu consacrent les efforts du SSTRN dans sa démarche RSE. L'audit final, réalisé début octobre 2024, a confirmé nos points forts :

- 🕒 **la gouvernance de l'association**, entre conseil d'administration et commission de contrôle paritaires, et le pilotage de l'organisation donnant un rôle aux salariés ;
- 🕒 **la gestion de la mobilité**, en particulier en faveur des mobilités douces ;
- 🕒 **l'attention portée à nos usagers**, par exemple pour faciliter l'accès à nos centres pour les salariés des entreprises, tous situés à 20 km ou 20 minutes ;
- 🕒 **la qualité de l'air intérieur** sur nos sites, entre formation des collaborateurs et capteurs de mesure ;
- 🕒 **la communication** réalisée pour promouvoir la RSE.

Nos axes d'amélioration

Des axes d'amélioration ont été identifiés pendant l'audit. Ils concernent :

- 🕒 **la préservation de la biodiversité** sur nos sites le permettant ;
- 🕒 **la gestion des déchets**, pour laquelle des actions sont en cours ;
- 🕒 **l'efficacité énergétique de nos bâtiments**, certains, anciens, ne permettant pas encore de bonnes performances énergétiques.

Ces sujets feront l'objet d'actions ciblées dans les années à venir.

Poursuivre l'action

Nous avons une ambition : franchir une nouvelle étape en atteignant le niveau Or à l'horizon de trois ans, lors du renouvellement du label.

Notre identité



Territoire de compétence

Précisé par agrément de l'État, le territoire de compétence du SSTRN est **interprofessionnel** (toutes les entreprises du secteur privé employant au moins un salarié, hors fonction publique, agriculture et bâtiment) et **géographique** (plus de 60% du département de la Loire-Atlantique, regroupant 70% des salariés). Il concerne les habilitations pour la surveillance médicale des travailleurs intervenant dans des installations nucléaires de base (INB) et le suivi des intermittents du spectacle.



Parties prenantes



Sphère publique

État, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, conseil régional, conseil général, intercommunalités, municipalités.



Sphère territoriale

Organisations patronales et syndicales, branches professionnelles, clubs et organisations professionnelles, acteurs de la santé publique, associations, CHU, écoles, centres de formation, universités.



Sphère associative

Adhérents du SSTRN, salariés des adhérents, administrateurs, fournisseurs, Présanse, Présanse Pays de la Loire, autres SPSTI.



Sphère civile

Médias, voisinage des centres.

Association d'entreprises à but non lucratif, le SSTRN a pour mission de développer la prévention des risques professionnels dans les entreprises, d'améliorer les conditions de travail et d'œuvrer à la préservation de la santé des travailleurs.

Au service des entreprises et de leurs salariés, financés par les entreprises, les moyens que nous mettons en œuvre sont inscrits dans un projet de service pluriannuel qui définit notre stratégie et les enjeux de l'association.

Notre mission : la prévention

Nos missions, comme celles de tous les services de prévention et de santé au travail interentreprises sont inscrites dans le Code du travail.

Prévenir les risques professionnels

Dans chaque entreprise, l'environnement du poste de travail comporte des expositions à des risques. Il est nécessaire de les identifier pour mieux les éviter ou les maîtriser, essentiel de sensibiliser et accompagner les employeurs et leurs équipes pour réussir la prévention.

Suivre l'état de santé des salariés

Assuré par nos professionnels de santé, médecins du travail et infirmiers santé travail, le suivi individuel de santé permet d'assurer à chaque salarié des entreprises adhérentes une prise en compte de sa situation personnelle en lien avec les expositions à son poste de travail et sa santé individuelle.

Prévenir la désinsertion professionnelle

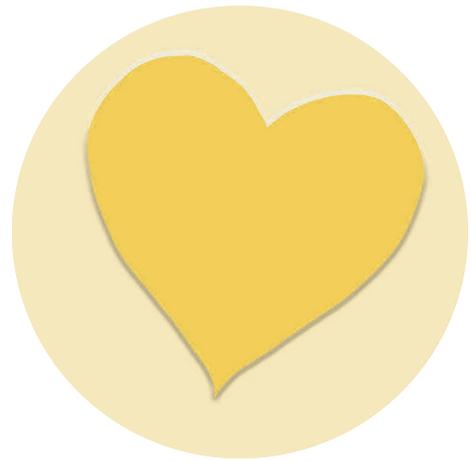
L'ensemble des actions menées par le SSTRN concourt à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien en emploi des personnes.

Des valeurs fortes

Nos valeurs nous caractérisent et notre engagement au service de nos adhérents et de leurs salariés est fort : **respect, esprit d'équipe, sens du service, professionnalisme, responsabilité sociétale, solidarité.**



Au cœur du projet de l'association



La RSE, 4^e enjeu du projet de service 2022-2026

Portant quatre enjeux ambitieux, le projet de service 2022-2026 du SSTRN prévoit pour ces cinq années des axes d'action et d'évolution permettant de mener le **déploiement de la réforme** (enjeu #1) de 2022 issue de la Loi du 2 août 2021, notamment pour la matérialisation de l'offre de services socle commune à tous les services de prévention et de santé au travail interentreprises. Il assure le développement du **positionnement territorial et partenarial en santé et santé au travail** (enjeu #2) pour ancrer notre mission sur notre territoire et partager les actions avec ses acteurs. Il planifie l'amélioration de **la digitalisation et la dématérialisation** (enjeu #3) des outils à destination des adhérents et de leurs salariés.

Il ambitionne enfin d'ancrer le SSTRN dans la **responsabilité sociétale des entreprises** (enjeu #4), avec la poursuite des actions menées depuis plusieurs années en matière de respect de l'environnement et de développement durable et deux objectifs d'actions à l'horizon 2026 : **développer l'expertise de la prévention comme pilier de la RSE pour les entreprises adhérentes ; intégrer dans le service un positionnement RSE dans toutes ses composantes** (social, économique et environnemental).

Nos moyens

Engagée depuis 2017, la démarche d'amélioration continue a permis au SSTRN de progressivement structurer son fonctionnement en interne pour développer ses actions et améliorer le service rendu à ses adhérents et à leurs salariés.

En 2020, une nouvelle organisation, pensée et construite avec l'appui de nos collaborateurs dans une démarche participative, a permis de construire le socle qui assoit aujourd'hui l'action du projet de service.

Depuis 2022, impulsée par la direction générale et pilotée au sein de la direction de l'environnement de travail, la démarche RSE est venue compléter cette dynamique d'amélioration continue. Elle est supervisée par le comité de pilotage amélioration continue et RSE, composé des directeurs, des référents métiers et de l'équipe QSE. Elle permet, dans un laboratoire d'idées et dans d'autres groupes projets, la participation active des collaborateurs désirant s'impliquer.

Nos orientations

L'inscription de notre action pour la RSE dans un enjeu du projet de service matérialise notre ambition pour les questions environnementales, sociales et territoriales.

Sur le champ social, nous souhaitons favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap, nous engager pour l'amélioration du bien-être de nos collaborateurs par l'alimentation et l'activité physique, les sensibiliser aux facteurs qui peuvent impacter leur santé et améliorer leurs conditions de travail.

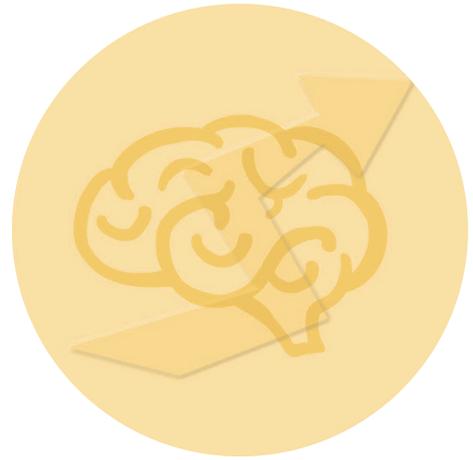
Sur le champ environnemental, nous travaillons à réduire nos consommations énergétiques et les inscrire dans une logique d'énergie verte, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à notre activité, à inscrire nos nouveaux bâtiments dans une labellisation.

Sur le champ sociétal et économique, nous continuons à développer des partenariats sur notre territoire pour sensibiliser sur les enjeux de la prévention et favoriser la dynamique territoriale en santé, à sélectionner des fournisseurs et prestataires prioritairement locaux et engagés, à être force d'accompagnement des entreprises pour mettre en œuvre la prévention.





Notre philosophie, nos actions



Partager la gouvernance, le pilotage et les projets

Par notre statut, association Loi 1901, par notre gouvernance, inscrite dans le Code du travail, notre stratégie et toutes les décisions importantes la concernant tiennent en deux mots : **paritarisme et représentativité**.

Ainsi, notre **conseil d'administration** est composé à parts égales d'employeurs et de salariés désignés par les organisations patronales et salariales représentatives, tous acteurs des entreprises adhérentes. Notre **commission de contrôle**, également paritaire, donne son avis pour éclairer les décisions du conseil d'administration. Et chaque année, les adhérents se prononcent sur l'approbation des rapports et statuent sur les résolutions proposées par le conseil d'administration lors de l'**assemblée générale**.

Notre **commission médico-technique** (CMT) possède une mission renforcée, portant un rôle décisionnel en plus du rôle réglementaire de consultation.

Notre **organisation opérationnelle** est fondée sur une dynamique collective qui permet d'échanger sur les sujets et de partager les décisions. Des groupes projets structurent les évolutions, les représentants du personnel sont pleinement associés aux sujets et à l'avancement des projets, le **comité décisionnel opérationnel**, composé des directeurs, des référents métiers et des membres du bureau de la CMT, prend des décisions éclairées.

» Prendre soin de nos équipes

Une charte éthique pour encadrer les droits humains

En 2024, le SSTRN s'est doté d'une charte éthique pour garantir que les actions sont conduites et les décisions prises en prenant en compte les droits fondamentaux de toutes les personnes impliquées, qu'il s'agisse des collaborateurs, des partenaires ou des communautés avec lesquelles le SSTRN interagit. Cette charte est un cadre de référence clair pour toutes les personnes travaillant au sein de l'association.

En l'adoptant, nous souhaitons lutter contre toute forme de discrimination, d'exploitation ou de violation des droits humains, créer un environnement de travail qui valorise l'égalité et l'inclusion, et contribuer à construire une culture d'entreprise fondée sur le respect, la justice sociale, la solidarité et la durabilité des actions.

» [Plus d'info sur le site internet](#)

11 %
personnes
en situation
de handicap

6,56 %
effort
formation

Des ateliers qualité de l'air intérieur

Pour sensibiliser les collaborateurs aux risques liés à la pollution de l'air intérieur, des ateliers pratiques et ludiques sont proposés à l'ensemble de nos collaborateurs. Au programme : les principaux polluants de l'air intérieur et leurs effets sur la santé, les actions de prévention pour réduire les polluants.



Entreprise active du plan national nutrition santé

Depuis mai 2024, le SSTRN adhère à la charte « Entreprise active » du Programme National Nutrition Santé (PNNS). Cet engagement permet de valoriser les entreprises qui développent des actions dans le domaine de la nutrition et de l'activité physique en faveur de leur salariés.

Dans ce cadre, en 2024, les salariés ont pu notamment profiter des fruits livrés régulièrement dans nos centres, participer à un challenge de pas en équipe organisé avec notre partenaire, se faire livrer des paniers individuels de légumes et participer à des ateliers RSE et nutrition.





Diminuer l'impact de notre activité et de nos décisions sur l'environnement

100% de consommation en énergie verte

Le SSTRN a renforcé depuis l'automne 2024 son engagement pour une consommation en énergie verte. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre, 100 % de la consommation énergétique de nos centres se fait en énergie verte.

Labelisé VERTVOLT, notre partenaire, ENERCOOP, est une coopérative d'énergie renouvelable citoyenne et solidaire, exclusivement française qui produit, co-développe et exploite des moyens de production dans toute la France.

Nouvelles bornes de tri des déchets

Depuis la rentrée 2024, pour optimiser le tri et mieux valoriser les déchets, notre système de tri et de collecte a évolué. Les poubelles individuelles ont été remplacées par des points de collecte pour les salariés et les visiteurs, composés de plusieurs bornes pour les papiers, les emballages, les gobelets, les piles, les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les biodéchets, les cartons pliés, les cartouches, le verre et les autres déchets.

Du nouveau pour les plateaux-repas et accueils

Suite aux résultats de notre premier bilan carbone, nos pratiques en termes de restauration ont évolué. Par défaut, les plateaux-repas commandés sont végétariens et les allergies et régimes particuliers sont pris en compte.

La distribution de bouteilles d'eau a été arrêtée, interdite dans les établissements recevant du public et les locaux professionnels depuis la Loi AGECE du 1^{er} janvier 2021. Les carafes et fontaines sont privilégiées.

Deuxième bilan carbone, le plan d'action se poursuit

Le SSTRN poursuit ses actions visant à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Après un premier bilan carbone sur les données de l'année 2022, les résultats ont été actualisés avec les données de l'année 2023.

Plan de sobriété

1. Mise en place le suivi des indicateurs de suivi de la gestion des énergies.
2. Connexion des compteurs pour piloter les énergies.

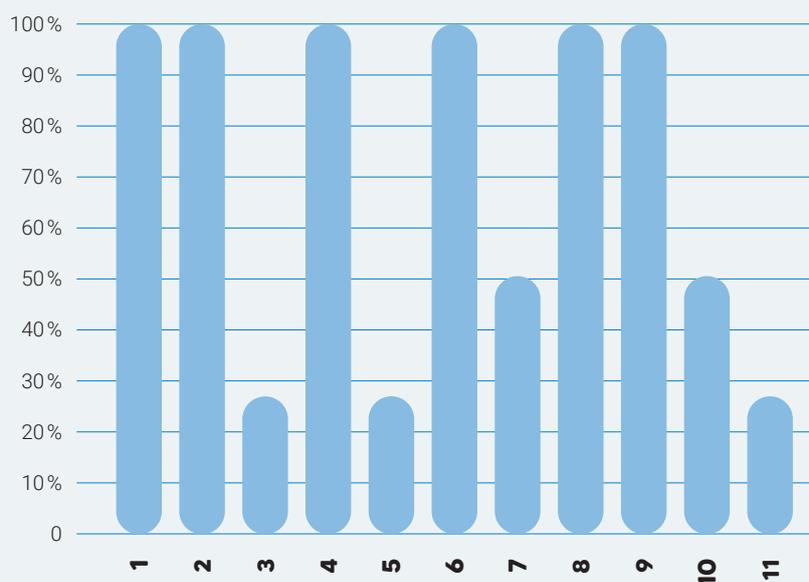
Immobilier

3. Déménagement du site de Saint-Philbert-de-Grandlieu.
4. Lancement du projet de création d'un nouveau siège social et centre de prévention pour les entreprises.
5. Lancement de la deuxième phase de travail sur le cahier des charges pour améliorer l'utilisation des locaux.
6. Élaboration d'un plan immobilier à 10 ans pour anticiper les futures évolutions sur le territoire et les moyens pour les accompagner.

Mobilité

7. Sensibilisation sur les transports en commun.
8. Mise en place d'une politique facilitant et cadrant le télétravail.
9. Installation de bornes de recharge pour voiture électrique.
10. Formation des salariés du SSTRN à l'écoconduite.
11. Mise en place d'un plan de mobilité durable

- 11,3 %
consommation
d'énergie





Renforcer notre impact sur l'économie et la vie locale

Enquête adhérents et salariés

À l'automne 2024, en collaboration avec l'ensemble des services de prévention et de santé au travail de Présanse Pays de la Loire, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Elle a permis, pour le SSTRN, les réponses de 1 778 entreprises et 4 410 salariés, relevant une satisfaction globale encourageante, notamment chez les entreprises ayant bénéficié d'actions, de mesurer le chemin parcouru depuis l'enquête de 2021 et d'identifier de nouveaux axes d'amélioration.

 [Plus d'info sur le site internet](#)

Charte achats éco-responsables

Le SSTRN a renforcé en 2024 son engagement en matière de RSE en signant avec ses dix principaux fournisseurs une charte sur les achats responsables afin de promouvoir des pratiques d'achats éthiques et durables, de garantir des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement et des droits humains, de bâtir des relations solides avec nos partenaires commerciaux.



60 %
fournisseurs
en région

Poursuite des partenariats et des collaborations

Le SSTRN renforce année après année son implication sur son territoire et développe ses collaborations avec les acteurs de son environnement, suivant les trois axes identifiés dans le projet de service 2022-2026.

Développer l'expertise en santé publique et santé au travail

Par la formation de médecins collaborateurs, l'accueil d'internes en médecine du travail et d'étudiants stagiaires, la contribution au plan territorial de santé mentale, la contribution à la commission régionale de la santé et de l'autonomie et le développement de projets avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) *.

Promouvoir la prévention avec les autres acteurs

En obtenant le label *Employeur partenaire* du SDIS44 ; en développant notre partenariat avec la Ligue Contre le Cancer et nos partenariats avec des associations d'accompagnement des malades ; en participant ou co-organisant des événements dédiés à la prévention et la santé au travail sur le territoire ; en participant au CROCT¹, à la CRSA² et à la CSP³.

Mutualiser les actions entre SPSTI

En assurant une activité constante dans les commissions nationales, au comité des directeurs et au conseil d'administration du réseau Présanse ; en participant activement au dynamisme du collectif Présanse Pays de la Loire ; en accompagnant des services de la région pour l'obtention de la certification ; en mettant à disposition un psychologue du travail pour un dispositif clinique partagé ; en contribuant de façon majeure au GIE informatique régional pour le développement de services aux entreprises et d'une mutualisation des moyens ; en assurant l'animation de la communication régionale.

** Suite à un appel à projets pour expérimenter une consultation en tabacologie, le SSTRN a été retenu par l'ARS Pays de la Loire et l'année 2024 a été consacrée à la préparation de ce projet, notamment pour structurer l'accompagnement des salariés bénéficiaires et former les professionnels de santé du SSTRN.*

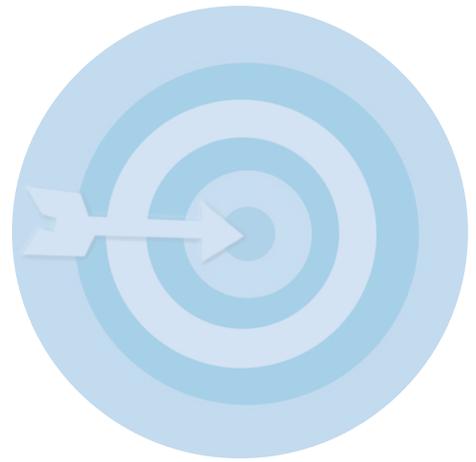
1 - Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail

2 - Conférence Régionale sur la Santé et l'Autonomie

3 - Commission Spécialisée Prévention (issue de la CRSA)



**Notre
ambition**



Partenaire de la démarche RSE des entreprises

Du point de vue social, la prévention des risques et la préservation de la santé sont des leviers incontournables. Notre projet de service 2022-2026 place la prévention comme pilier du volet social de la démarche RSE des entreprises que nous accompagnons.

En tant qu'acteurs de proximité partenaires des entreprises, nous jouons un rôle dans la préservation de la santé des personnes, dans l'amélioration des conditions de travail, dans la qualité de vie et le bien-être au travail. Autant de missions qui concourent aux démarches de responsabilité sociétale.

En 2024, plus de 11 500 actions en milieu de travail ont été menées au bénéfice de plus de 3 000 entreprises. Ce sont aussi plus de 22 000 aménagements de poste pour éviter des inaptitudes, près de 10 500 visites de pré-reprise et reprise après un arrêt de travail long, plus de 137 000 visites et entretiens de suivi individuel de santé qui ont été réalisés tout au long de l'année;

Nous pensons que les chefs d'entreprise peuvent s'emparer de la prévention comme méthode et pilier central de la RSE. Ainsi, leur plan d'action RSE s'appuiera sur les actions de prévention qu'ils développent avec nos équipes.

La période 2025-2026 sera dédiée à ce champ d'action. L'année 2024 a permis d'initier des axes de travail et d'imaginer les premières actions qui seront proposées pour accompagner les entreprises.

La RSE, une ambition
pour nos 400 collaborateurs, dans leur
mission au quotidien pour la prévention
des risques et l'amélioration de la santé
des travailleurs.

Pour nous, pour nos adhérents,
pour leurs salariés, pour tous nos
voisins sur le territoire, pour nos
enfants... pour vous.



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous



SSTRN
Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
Siège social : 2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



En Pays de la Loire, des services de prévention
et de santé au travail en proximité des entreprises.
 presanse-paysdelaloire.fr

SSTRN et Présanse Pays de la Loire
sont membres du réseau Présanse.

